

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2018

18-12-258

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation: 5 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit le onze décembre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence ROUEDE.

Présents :

Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Christophe DARDENNE, Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Philippe BUISSON (pouvoir à Laurence Rouede), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot),

Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance

PERSONNEL

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois des filières administrative, technique, police municipale, culturelle, sportive et animation, médico-sociale et sociale ;

Vu la nécessité de procéder à une actualisation du tableau des effectifs pour être en conformité avec les principes budgétaires ;

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à modifier le
suit :

A compter du 1^{er} DECEMBRE 2018 :

Filière Administrative

-Création d'un poste de contractuel de cat. A à temps complet, ayant les fonctions de manager de commerce à la direction du développement économique, en application de l'art. 3-3-1° de la loi susvisée pour une durée de deux ans, dont la base de rémunération, indexée sur la grille du cadre d'emplois des attachés territoriaux, sera fixée par l'autorité territoriale

Filière Technique

-Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet au service de la Propreté Urbaine (vacance de poste sur auto-laveuse)

-Création de deux postes d'adjoint technique à temps non complet 30h/35h au service éducation (suite à la mutation interne d'un agent et au départ à la retraite d'un agent)

Filière Sociale

-Création d'un poste d'A.T.S.E.M principal de 2ème classe à temps complet au service éducation (suite au départ à la retraite d'un agent)

Filière Animation

-Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet au centre de loisirs maternel (suite à la démission d'un agent au sein du service)

-Suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 28h/35h au centre de loisirs maternel (suite à la démission d'un agent au sein du service)

Filière Culturelle

-Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps complet 20 h – enseignement musical - au conservatoire municipal de musique (suite à la réussite au concours d'un agent)

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le 19/12/2018
Fait à Libourne

Pour le Maire,
Laurence ROUEDE, Première Adjointe
de la Ville de Libourne

Pour expédition conforme,
Pour le Maire,
Laurence ROUEDE, Première Adjointe
de la Ville de Libourne